

TELESERVICES ORIENTATION

Pas à pas pour se connecter au service en ligne Orientation

Calendrier de l'orientation 2024 :

du 16/01 au 11/03 Saisie des intentions d'orientation par les responsables légaux

du 18/03 au 29/03 Avis provisoire du conseil de classe (consultation de l'avis par famille)

du 06/05 au 27/05 Saisie des choix définitifs par les responsables légaux

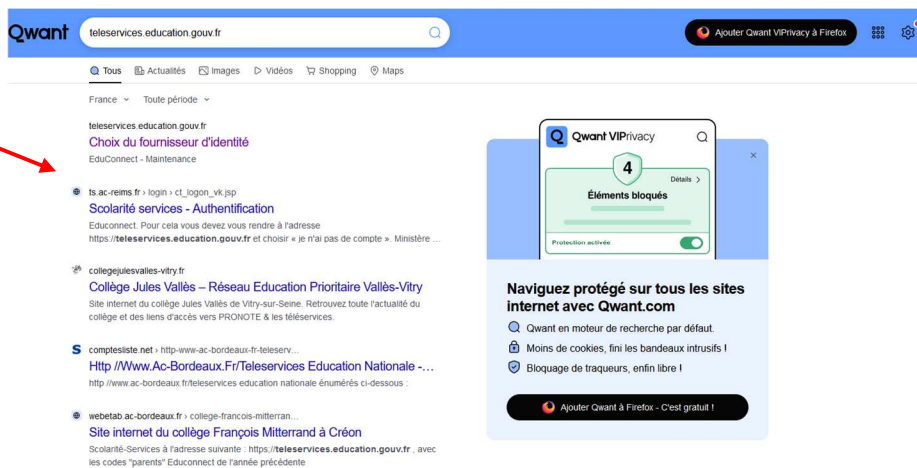
du 03/06 au 06/06 Proposition d'orientation et réponse des responsables légaux

1- Se connecter au Télé service Orientation sans passer par l'ENT

Taper dans la barre de recherche de votre ordinateur/tablette/smartphone l'adresse suivante :

teleservices.education.gouv.fr

Choisir l'entrée.



Sélectionner le profil « représentant légal »



ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

Saisir vos identifiants Educonnect puis « Se connecter ».

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié ? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe Mot de passe oublié ? →

Se connecter

Je n'ai pas de compte →

ou

Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'Etat en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Sur la page d'accueil suivante, choisir l'onglet « Mes services » pour accéder à la page ci-dessous.

2- Saisir les vœux d'orientation de votre enfant.

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur **Orientation** à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Saisie des intentions d'orientation

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 ^e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisap ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée ».

Je saisis les Intentions d'orientation

Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2de générale et technologique ou 2de STHR

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

3- Consultation de la saisie et accusé réception de l'avis du Conseil de classe.

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

○ Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
1^{re} année de CAP
Spécialité : Aéronautique ou boulanger
Statut : apprenti, scolaire

Rang 2
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

[Modifier les intentions](#)



Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

- Actualités
- 🏠 Bourse de lycée
- | ○ Orientation
- Affectation
- 📄 Fiche de renseignements
- 📄 Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Courant 3 ^e trimestre	Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires.
Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

[Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe](#)

Les mêmes modalités de saisie des vœux définitifs d'orientation de votre enfant vous seront proposées dans quelques mois (mai 2024 avant les conseils de classe du 3^e trimestre). Une saisie supplémentaire vous sera alors demandée pour son Affectation post 3^e (vos demandes de formations et d'établissements pour la rentrée de septembre 2024).

Rappel : Ne pas confondre les deux phases :

- **Orientation** qui aboutit à un choix de filière de poursuite d'études Générale et Technologique, Professionnelle, par apprentissage ou sous statut scolaire.
- **Affectation** : demandes pour rejoindre un établissement précis pour une formation définie, à la rentrée 2024.

Le Principal, Arnaud FIAULT